

## Retrouvez l'actualité politique du 15 février 2017

[http://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2017/live/2017/02/15/en-direct-posez-vos-questions-sur-l-actualite-politique\\_5079806\\_4854003.html](http://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2017/live/2017/02/15/en-direct-posez-vos-questions-sur-l-actualite-politique_5079806_4854003.html)



### LES FAITS

Chaque jour, suivez en direct l'actualité politique avec les journalistes du Monde.

Jusqu'aux élections présidentielle et législatives de 2017, nous allons raconter, décrypter et analyser le débat et la bataille électorale qui se jouent de part et d'autre de l'échiquier politique<sup>1</sup>. Nous le ferons avec vous, vos interventions, questions et remarques en commentaires comme nous avons coutume de le faire dans les directs du Monde.

Le Monde le 16 février à 04h27

Voici venu le moment de clore pour ce mercredi soir notre fil d'actualité politique. Encore merci pour votre présence et à demain, pour sûr.

Le Monde le 16 février à 03h50

### VOS QUESTIONS

*Quid des infos du repas Fillon/Sarko? Merci*

*-Nana*

---

<sup>1</sup> l'échiquier politique – the political chessboard

Quid novi ?<sup>2</sup> Le déjeuner de ce mercredi, dans les locaux parisiens de Nicolas Sarkozy, s'est "*très bien déroulé*<sup>3</sup>, dans une ambiance chaleureuse"<sup>4</sup>, a assuré l'entourage de François Fillon, candidat LR à la présidentielle, qui a prévu ce soir un meeting à Compiègne (Oise).

*Il est normal de faire un point avec l'ancien président dans le contexte d'une situation générale politique, économique, sociale, internationale extrêmement difficile.*

En nette baisse dans les sondages après les soupçons d'emplois fictifs pesant sur sa femme et deux de leurs enfants, M. Fillon avait sollicité un entretien<sup>5</sup> avec l'ancien président de la République pour calmer la fronde au sein du parti.

Selon son entourage, le candidat a également eu son autre rival de la primaire, Alain Juppé, mercredi matin au téléphone.

Le Monde le 16 février à 03h22

## LU, VU, ENTENDU

Fillon veut fixer la majorité pénale à 16 ans

François Fillon a fait parvenir ce mercredi par communiqué une nouvelle proposition : le candidat du parti Les Républicains à la présidentielle entend désormais<sup>6</sup> abaisser la majorité pénale<sup>7</sup> de 18 ans à 16 ans. Cette idée avait déjà été avancée lors du deuxième débat de la primaire de la droite par Nicolas Sarkozy, qui a justement déjeuné aujourd'hui avec M. Fillon.

Pour justifier sa décision, François Fillon a invoqué « *les récents événements survenus en Seine-Saint-Denis et dans d'autres départements de la région parisienne* » et, selon lui, « *l'implication de nombreux mineurs dans les actes de violence* » après le viol présumé dont a été victime le jeune Théo L., il y a deux semaines, à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis).

Le candidat Fillon, qui fait toujours l'objet d'une enquête préliminaire pour des soupçons d'emplois fictifs pesant sur sa femme et deux de leurs enfants, prévoit pour les jeunes des places « *dans des établissements spécialisés pour mineurs* » en cas d'incarcération. Et d'ajouter, pour finir, sa proposition déjà formulée de créer « *16 000 nouvelles places de prison* ».

Le Monde le 16 février à 03h04

---

<sup>2</sup> Quid novi ? – quoi de neuf (what's new ?)

<sup>3</sup> Se dérouler – to roll out, take place, unfold

<sup>4</sup> Une ambiance chaleureuse – a friendly/convivial atmosphere

<sup>5</sup> Un entretien – a meeting, talk, discussion, interview

<sup>6</sup> Désormais – from now on, henceforth

<sup>7</sup> La majorité pénale – age of criminal liability/responsibility/accountability

## VOS QUESTIONS

Bonjour et merci pour ce live. Savez-vous à quelle heure les résultats du nouveau vote organisé par EELV seront communiqués ?

-Lucas

Bonjour Lucas (et merci pour votre merci),

[Ce vote a commencé hier sur Internet et s'achève demain](#). Les 17 000 électeurs qui s'étaient prononcés lors de la primaire Europe Ecologie-Les Verts en octobre sont de nouveau appelés par le parti écologiste à donner leur avis sur la position de leur candidat, Yannick Jadot, et une éventuelle alliance avec le socialiste Benoît Hamon et Jean-Luc Mélenchon, représentant de La France insoumise<sup>8</sup>.

Le Monde le 16 février à 02h34

Retrouvez vos questions sur l'évasion et l'optimisation fiscales

Dominique Plihon, porte-parole d'Attac France et professeur d'économie financière à l'université Paris-XIII, a répondu à vos questions. Pour les (re)lire, ce lien ci-dessous :



[« S'il n'y avait pas d'évasion fiscale, il n'y aurait pas de problème d'équilibre des finances publiques »](#)

Le Monde le 16 février à 01h21

---

<sup>8</sup> La France insoumise – Indomitable France, leftist political movement led by Jean-Luc Mélenchon

## LU, VU, ENTENDU

Hollande s'alarme des menaces de cyberattaques

François Hollande a réclamé<sup>9</sup> ce mercredi en Conseil de défense un rapport circonstancié sur les menaces de cyberattaques pesant sur la présidentielle. Le président de la République s'est gardé de donner la moindre précision<sup>10</sup> sur la nature ou l'origine des menaces redoutées. Mais les regards se tourneront une nouvelle fois vers la Russie de Vladimir Poutine.

L'équipe de campagne d'Emmanuel Macron, cible de nombreuses attaques informatiques, a dénoncé hier la « *propagande* » des médias pro-Kremlin visant à promouvoir selon elle les candidats de la droite et de l'extrême droite, François Fillon et Marine Le Pen, tous deux partisans d'un rapprochement avec la Russie.

Et aux Etats-Unis, le Kremlin et son chef sont déjà soupçonnés d'avoir oeuvré en faveur de l'élection de Donald Trump en piratant les ordinateurs du Parti démocrate.

Le Monde le 16 février à 01h12

Claude Bartolone va saisir le Défenseur des droits sur la doctrine de la police

Le député Pouria Amirshahi se félicite dans un tweet que le président de l'Assemblée nationale donne suite à la demande qu'il a portée conjointement avec Noël Mamère, de saisie du Défenseur des droits sur la question « *la doctrine, les pratiques, et les conséquences du maintien de l'ordre en France* ».

*« Une telle saisine, portée par le président de l'Assemblée nationale, permettra au Défenseur des droits de mener un travail de fond sur un temps plus long que celui qui reste à la législature actuelle et ainsi de ne pas se laisser influencer par les instrumentalizations souvent malsaines de la sécurité en période électorale », se félicite M. Amirshahi dans un communiqué.*

---

<sup>9</sup> Réclamer – to claim, demand, ask for, require

<sup>10</sup> Le président ... s'est gardé de donner la moindre précision – the president refrained from giving any clarification

ASSEMBLÉE NATIONALE

LE PRÉSIDENT

D. 14-2670

PARIS, LE 14 FEV. 2017

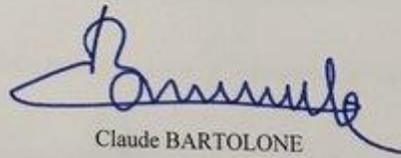
Monsieur le Député et Cher collègue,

Par lettre en date du 12 janvier dernier, vous appelez mon attention sur l'intérêt qu'il y aurait à saisir le Défenseur des droits afin qu'il puisse étudier la doctrine, les pratiques et les conséquences du maintien de l'ordre en France. Comme vous le rappelez, le Défenseur des droits vous avait lui-même fait part de sa volonté de procéder à une analyse plus globale de cette question, au-delà des réclamations individuelles dont il peut être saisi.

Tout en rendant, comme vous, une nouvelle fois hommage aux forces de sécurité qui assurent notre protection dans un contexte particulièrement difficile, je pense qu'effectivement, il n'y a que des avantages à pouvoir disposer d'une étude approfondie de ce sujet par le Défenseur des droits. Celui-ci est en effet chargé, en application de l'article 4 de la loi organique du 29 mars 2011, « de veiller au respect de la déontologie par les personnes exerçant des activités de sécurité sur le territoire de la République ».

C'est pourquoi, comme vous m'en avez fait la demande, je vais saisir le Défenseur des droits, en application de l'article 32 de la loi organique du 29 mars 2011, afin qu'il puisse procéder à une étude sur « les conséquences de la doctrine et de la pratique du maintien de l'ordre en France par les forces de l'ordre au regard des règles de déontologie qui s'imposent à elles ».

Je vous prie de croire, Monsieur le Député et Cher collègue, à l'assurance de ma considération distinguée.



Claude BARTOLONE

Monsieur Pouria AMIRSHAHI  
Député des Français établis hors de France

*Copie : lettre à M. Jacques Toubon, Défenseur des droits.*

HÔTEL DE LASSAY 128, RUE DE L'UNIVERSITÉ 75007 PARIS - TÉL. 01 40 63 50 00

LE PRÉSIDENT

D. 14-2669

PARIS, LE

14 FEV. 2017

Monsieur le Défenseur des droits,

La question du maintien de l'ordre dans notre pays se révèle très sensible à un moment où la sécurité est menacée par des menées terroristes. Les forces de l'ordre sont très sollicitées et travaillent souvent dans des conditions difficiles.

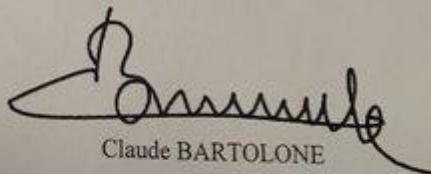
Les efforts consentis par l'ensemble des personnels qui concourent à notre sécurité doivent être salués et soutenus, mais, pour autant, cette situation suppose qu'une attention particulière soit portée aux enjeux déontologiques qui s'attachent aux opérations de maintien de l'ordre.

MM. Pouria Amirshahi, député des Français établis hors de France, et Noël Mamère, député de la Gironde, vous ont saisi en 2016 au sujet de l'usage de *flash-balls* et de lanceurs de balles de défense. À cette occasion, vous aviez fait part de la nécessité d'une analyse plus globale à partir de faits avérés sur le comportement des forces de l'ordre lors de leurs interventions, au regard des règles de déontologie qui s'imposent à elles.

À cette fin, comme le proposent MM. Amirshahi et Mamère, et en application de l'article 32 de la loi organique du 29 mars 2011, je souhaiterais que vous puissiez mener une étude sur « les conséquences de la doctrine et de la pratique du maintien de l'ordre en France par les forces de l'ordre au regard des règles de déontologie qui s'imposent à elles ». Il me semblerait opportun qu'une telle étude intègre des comparaisons avec d'autres pays.

Je vous serais obligé de me faire part des conclusions qui seront les vôtres avant la fin de la présente législature afin que vos travaux puissent être mis à disposition des députés qui seront élus en juin prochain.

Je vous prie de croire, Monsieur le Défenseur des droits, à l'assurance de ma considération distinguée.



Claude BARTOLONE

Monsieur Jacques TOUBON  
Défenseur des droits  
7, rue Saint Florentin  
75409 PARIS Cedex 08



[Pouria Amirshahi](#)

✓ @PouriaAmirshahi

Grande première ! Le Défenseur des droits saisi par le Président de l'Assemblée nationale sur la doctrine de police en France.

[12:24 AM - 16 Feb 2017](#)

Le Monde le 16 février à 00h44

Comme vous l'aurez compris de vous-mêmes, c'est la fin du tchat avec Dominique Plihon, porte-parole d'Attac France (Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne). Nous en publierons une synthèse très prochainement<sup>11</sup> dans l'après-midi sur ce même fil d'actualité politique en direct.

Le Monde le 16 février à 00h31

## TCHAT

*Comment peut-on faire pression en tant que citoyen pour aider les politiques à prendre cette question au sérieux ?*

*-Catherine*

Dominique Plihon : La pression citoyenne a un rôle majeur à jouer pour lutter contre l'évasion fiscale. Les lanceurs d'alertes<sup>12</sup>, qui sont des citoyens courageux, en sont une première illustration. Les campagnes lancées par la plate-forme des « paradis fiscaux et judiciaires » qui rassemble une vingtaine d'ONG en France ont une certaine efficacité, c'est elle qui a obtenu que l'obligation de « reporting » dans les paradis fiscaux soit inscrite dans la loi bancaire française de 2013 et reconnue comme utile par les autorités européennes.

Merci à tous ceux qui ont participé au tchat et que j'encourage à se mobiliser sur cette cause citoyenne majeure qu'est la lutte contre l'évasion fiscale<sup>13</sup>.

Le Monde le 16 février à 00h26

## TCHAT

*Pensez vous que la lutte contre l'évasion fiscal est vaine étant donné que nous avons des paradis fiscaux au cœur de l'Europe mais aussi au cœur de la zone euros ?*

*-Youssef*

Dominique Plihon : Il est en effet anormal que les autorités européennes tolèrent des paradis fiscaux au sein même de l'Union européenne, ce qui est une sorte de « cancer » qui mine de l'intérieur la construction européenne. On observe des contradictions.

D'un côté, l'Irlande est frappée d'une amende de 13 milliards d'euros pour ses largesses fiscales à l'égard de la société Apple, ce que refuse le gouvernement irlandais. Et, d'un autre côté, on vient d'apprendre

---

<sup>11</sup> Très prochainement – very soon, in the very near future

<sup>12</sup> Les lanceurs d'alertes – whistleblowers

<sup>13</sup> L'évasion fiscale – tax avoidance

que la Commission n'agit pas à l'égard de paradis fiscaux tels que, selon moi, la zone franche de Madère, au motif que le gouvernement portugais a une politique fiscale jugée satisfaisante.

Il faudrait éradiquer tous les paradis fiscaux à l'intérieur de l'Union européenne. L'argument souvent opposé est que les sociétés iront alors s'installer à l'extérieur de l'UE. Une solution est d'élaborer une loi fiscale comparable à celle des Etats-Unis, la loi FATCA élaborée sous l'administration de Barack Obama et menacée par celle de Donald Trump. Cette loi FATCA consiste à obliger toutes les banques dans le monde à déclarer les revenus qu'elles reçoivent des ressortissants américains, ce qui permet à l'administration fiscale américaine de lutter efficacement contre l'évasion fiscale.

Le Monde le 16 février à 00h17

## TCHAT

*Quid d'une homogénéisation des pratiques fiscales au sein de l'UE ?*

*-Robert*

Dominique Plihon : L'harmonisation des pratiques et politiques fiscales est en effet une condition nécessaire pour stopper l'optimisation fiscale fondée, justement, sur les différences entre les Etats. Actuellement, une directive est en cours d'élaboration pour tenter d'harmoniser l'impôt sur les sociétés dans l'Union européenne.

Mais, pour être efficace, il faudrait que cette politique harmonise à la fois les taux d'imposition et l'assiette fiscale, ce qui ne semble pas être le cas à ce stade d'élaboration. L'Union européenne ne pourra fonctionner correctement que si elle se dote d'une fiscalité harmonisée. On en est encore très loin...

Le Monde le 16 février à 00h13

## TCHAT

*Vu les chiffres donnés en réponse à la première question et donc les enjeux de la lutte contre l'évasion fiscale. Il me vient une question : pourquoi est-ce si compliqué de lutter contre ? j'imagine que tous les gouvernements intelligents (de droite comme de gauche) [ont dû vouloir] "mettre le paquet" pour récupérer la cagnotte ?*

**-Maxime**

Dominique Plihon : Le principal obstacle à la lutte contre l'évasion fiscale n'est pas la complexité, mais la volonté politique. En France, par exemple, il existe ce qu'on appelle le « verrou<sup>14</sup> de Bercy » qui nécessite l'autorisation du ministre de l'économie pour poursuivre les gros délinquants fiscaux, entreprises ou particuliers. Les hommes politiques peuvent être sensibles aux pressions des lobbies et ne pas avoir la sévérité requise dans la lutte contre ces derniers. Pour éviter ce risque, il faudrait

---

<sup>14</sup> Le verrou – bolt, barrier, block

supprimer ce « verrou » et donner à la justice une entière liberté pour poursuivre ces délinquants sans autorisation préalable<sup>15</sup>.

Pour montrer l'insuffisante volonté politique en France de lutter contre l'évasion fiscale, il faut savoir que 35 000 fonctionnaires des services fiscaux ont été supprimés depuis près de quinze ans, parmi lesquels des inspecteurs chargés de traquer l'évasion fiscale. Un inspecteur des impôts rapporte pourtant plus à l'Etat qu'il ne lui coûte, parce qu'il permet de recouvrer des recettes fiscales souvent importantes.

Le Monde le 16 février à 00h06

## TCHAT

*Bonjour, concrètement, quelles sont les actions que l'union européenne peut mettre en place pour lutter contre l'évasion fiscale?*

*-Axel*

Dominique Plihon : Il est prioritaire de donner un statut juridique aux lanceurs d'alertes pour les protéger. Ceux-ci jouent un rôle important pour révéler au grand jour les pratiques fiscales illégitimes qui conduisent à l'évasion fiscale. On peut donner l'exemple de l'affaire « Luxleaks », au Luxembourg, dans laquelle des lanceurs d'alertes, dont Antoine Deltour, ont diffusé des fichiers de leur employeur, la société de conseil PricewaterhouseCoopers.

Ces fichiers montraient la pratique du Luxembourg consistant à accorder dans la plus grande opacité des avantages fiscaux (« rulings » en anglais) qui sont destinés aux multinationales. Cette pratique correspond à de la concurrence déloyale à l'égard des autres pays européens et nuit aux principes de l'harmonisation fiscale qui devrait dominer en Europe.

Antoine Deltour et ses collègues ont été attaqués en justice avec un risque d'amende et d'emprisonnement. Leur rôle a été tout à fait salutaire pour lutter contre l'évasion fiscale en Europe. Il faudrait que les autorités européennes mettent leurs actes en accord avec leurs discours et reconnaissent le rôle des lanceurs d'alertes. Or, celles-ci, ainsi que le gouvernement français, viennent de soutenir une directive européenne sur le secret des affaires qui donnent la priorité aux intérêts des entreprises.

Le Monde le 15 février à 23h59

## TCHAT

*Pensez-vous que le projet BEPS de l'OCDE soit possible à mettre en place et suffisant pour réduire l'optimisation fiscale ?*

*-Marion*

---

<sup>15</sup> Sans autorisation préalable – without prior autorisation

Dominique Plihon : Le projet BEPS (acronyme qui signifie en français « lutte contre l'érosion de la base fiscale ») va dans le bon sens dans la mesure où il cherche à accroître<sup>16</sup> la transparence des pratiques fiscales, ce qui est une première étape pour lutter contre l'optimisation fiscale, qui est une forme d'évasion qui consiste à profiter des différences entre les législations fiscales nationales pour réduire le paiement des impôts. Par exemple en localisant ou en transférant les profits des entreprises vers les « paradis fiscaux » où le taux d'imposition des profits est faible, voire nul. C'est le cas par exemple à [Madère dont Le Monde parle aujourd'hui.](#)

Le programme BEPS est toutefois insuffisant pour stopper certaines formes d'évasion fiscale. Il faudrait aller plus loin que les simples échanges d'informations qu'il prévoit et prendre, par exemple, les mesures suivantes, qui seraient beaucoup plus efficaces, beaucoup plus contraignantes :

- à l'échelle de la France ou de l'Europe<sup>17</sup>, imposer un « reporting » (rapport) pays par pays aux banques et aux entreprises transnationales concernant leurs opérations dans leurs filiales à l'étranger, et en particulier dans les paradis fiscaux. Cette disposition est déjà prévue par la loi bancaire française de 2013, mais le gouvernement vient de reculer devant la demande des ONG de rendre publics ces « reportings », ce qui aurait été un moyen de pression considérable à l'égard des entreprises et des banques qui pratiquent l'évasion fiscale.
- à l'échelle mondiale, créer un registre mondial public afin de connaître les propriétaires effectifs des trusts et autres montages juridiques qui sont parmi les principaux canaux de l'évasion ou l'optimisation fiscales.

Le Monde le 15 février à 23h48

## TCHAT

*Quelles sont les propositions des candidats pour réduire les déficits publics de la France ?*  
-zamboanga

Dominique Plihon : La plupart des candidats de droite, y compris Macron, que je considère comme tel, veulent réduire les dépenses publiques et augmenter certains impôts comme la TVA. Ce qui se traduit par une dégradation des services publics, de la protection sociale, au détriment des citoyens les plus fragiles.

Ces mesures sont exactement le contraire de ce que proposent les candidats marqués à gauche (Hamon et Mélenchon, par exemple). Ces derniers préconisent de s'attaquer d'abord à l'évasion fiscale, qui pèse lourdement sur les finances publiques.

Par ailleurs, certaines niches fiscales qui profitent aux citoyens les plus aisés (déduction sur l'immobilier) devraient être supprimées, car elles coûtent, elles aussi, d'après la Cour des comptes, l'équivalent de 80 milliards d'euros par an.

---

<sup>16</sup> Accroître – to increase (from croître, to grow)

<sup>17</sup> A l'échelle de la France ou de l'Europe – on the scale of France or Europe

Selon ces candidats de gauche, certains impôts doivent être augmentés<sup>18</sup>, en particulier les impôts sur le capital (succession, impôts sur les sociétés, les plus-values, etc). En revanche<sup>19</sup>, ils ne proposent pas d'augmenter la TVA, qui est un impôt dit régressif et qui pèse principalement sur les ménages dont les revenus sont les plus bas<sup>20</sup>.

Le Monde le 15 février à 23h37

## TCHAT

*"Vos questions sur l'optimisation et l'évasion fiscale " : Je [ne] me sens pas concerné .... Le devrai -je ?*

*-Alain*

Dominique Plihon : Tout d'abord, bonjour à toutes et tous, merci pour cette première question. Je précise que je parle à la fois en tant qu'économiste et citoyen altermondialiste.

L'évasion fiscale est une question majeure pour la société et même pour la démocratie.

Premièrement, nous avons montré que l'évasion fiscale représente des sommes considérables, de l'ordre de 60 à 80 milliards d'euros par an pour la France, et 1 000 milliards d'euros par an pour l'Union européenne. Dans le cas de la France, l'évasion fiscale correspond à peu près au montant du déficit public. C'est-à-dire que s'il n'y avait pas d'évasion fiscale, il n'y aurait pas de problème d'équilibre des finances publiques.

Deuxièmement, l'évasion fiscale profite essentiellement aux citoyens les plus fortunés et aux plus grandes entreprises transnationales, ce qui renforce les inégalités et crée un sentiment d'injustice fiscale, ce qui est contraire au droit fondamental qui place les citoyens à égalité devant l'impôt. Ce sentiment d'injustice sape l'un des fondements de l'Etat de droit qu'est l'impôt.

Le Monde le 15 février à 23h04

## TCHAT

Vos questions sur la lutte contre l'optimisation et l'évasion fiscales

Que peut entreprendre l'Union européenne pour lutter contre l'optimisation et l'évasion fiscales ?

Ami(e)s internautes, affûtez<sup>21</sup> vos questions. Dominique Plihon, porte-parole d'Attac France et professeur d'économie financière à l'Université Paris-XIII, y répondra en direct et ici même à partir de 13h30.

---

<sup>18</sup> Certains impôts doivent être augmentés – certain taxes must be increased

<sup>19</sup> En revanche – on the other hand

<sup>20</sup> Les ménages dont les revenus sont les plus bas – households whose incomes are lowest

<sup>21</sup> Affûter – to sharpen

Alors que l'Union européenne a déjà adopté, en 2016, une série de mesures [dans la foulée du scandale « Panama papers »](#), beaucoup s'interrogent sur la tolérance qu'elle affiche à l'égard de « petits paradis fiscaux »<sup>22</sup>.

Dans une série d'articles à paraître ce mercredi, *Le Monde* a choisi de s'intéresser aux secrets de l'île de Madère, territoire autonome portugais au coeur de l'Europe, en partenariat avec les radios-télévisions publiques bavaroise (BR) et autrichienne (ORF) ainsi que le quotidien espagnol *La Vanguardia*.



## **Madère, la petite île aux trésors fiscaux oubliée par l'Europe**

Le Monde le 15 février à 22h01

### **VOS QUESTIONS**

L'article sur l'amenuisement<sup>23</sup> de la perspective d'un rapprochement entre Benoît Hamon et Jean-Luc Mélenchon fait réagir l'un de nos lecteurs :

*Pas de rapprochement en vue entre Hamon et Mélenchon ! Tant pis pour nous ! Tant pis pour eux ! Mélenchon comme Bayrou : c'est leur dernière chance ! Merci d'avoir été là*

**-Domi**

Le Monde le 15 février à 21h58

---

<sup>22</sup> La tolérance qu'elle affiche à l'égard de « petits paradis fiscaux » - the tolerance that it (the EU) displays in regard to ... tax havens

<sup>23</sup> L'amenuisement – thinning, reduction, depletion

## DANS « LE MONDE »

Voici le compte rendu de la discussion avec notre journaliste Alain Beuve-Méry sur les négociations en cours pour une candidature commune à gauche.

Lire le compte rendu : [« La stratégie à adopter face à l'UE constitue la principale pierre d'achoppement entre Hamon et Mélenchon »](#)

Le Monde le 15 février à 21h41

## TCHAT

Hamon-Mélenchon-Jadot : où en sont les négociations sur le rassemblement à gauche ?

En conclusion de ce tchat, vous pouvez (re)lire notre article sur les négociations en cours pour une candidature commune à gauche : [Pas de rapprochement en vue entre Hamon et Mélenchon](#)

Le Monde le 15 février à 21h37

## TCHAT

Le tchat avec Alain Beuve-Méry est maintenant terminé, merci à tous pour vos nombreuses questions !

Le Monde le 15 février à 21h30

## TCHAT

*Est-il envisageable que les instances du PC "lâchent" Mélenchon pour rejoindre Hamon ? Quel poids pourrait avoir une telle décision sur l'électorat traditionnel communiste (et celui de Mélenchon) ?*

**-javet**

Alain Beuve-Méry : Il ne devrait pas y avoir d'abandon en rase campagne<sup>24</sup>, mais cela peut être un moyen pour le PC de faire pression sur Jean-Luc Mélenchon, alors que le Parti [communiste] en 2017 a peu de prise sur la campagne du leader de La France insoumise.

Le Monde le 15 février à 21h28

## TCHAT

*Une candidature commune entre B Hamon et J-L Mélanchon ne risquerait pas de faire fuir une partie de l'électorat de B Hamon vers E Macron?*

---

<sup>24</sup> En rase campagne – (here) in mid-campaign, (in other contexts) in the open countryside

-Orbe

Alain Beuve-Méry : Cela peut effectivement renforcer la frange des électeurs socialistes déjà réticents à se rallier à la candidature de Benoît Hamon... Quand vous avez deux visions de la gauche qui s'opposent sur les questions économiques, sociales, institutionnelles, internationales, voire sur les enjeux de société, cela peut conduire au grand écart<sup>25</sup>.

Le Monde le 15 février à 21h21

### TCHAT

*Bonjour, Le principal point de divergence entre les programmes du Parti socialiste et celui de la France insoumise n'est-il pas celui de la position à tenir vis à vis de l'Union européenne ? D'un côté, Mélenchon entend, pour appliquer le programme pour lequel il aura été élu, imposer un rapport de force avec l'UE. Pour ne pas finir comme Tsipras en Grèce, la sortie de l'UE et de l'euro ne seront pas exclues. De l'autre, Hamon souhaite renforcer l'intégration européenne, ce qui est en contradiction totale avec une volonté de mener un programme de gauche... D'où l'impossibilité d'une alliance entre un candidat qui se donne les moyens d'appliquer un programme de gauche, et un autre qui se les refuse catégoriquement...*

-Jérémie

Alain Beuve-Méry : Jérémie, je partage votre point de vue. La stratégie à adopter face à l'Union européenne et les voies et moyens d'une relance de la construction constitue la principale pierre d'achoppement<sup>26</sup> entre les deux candidats de gauche.

Le Monde le 15 février à 21h17

### TCHAT

*Dans le cas où Benoît Hamon se désisterait au profit de JLM, le PS serait obligé d'être absent, ou pourrait présenter un autre candidat ? Désigné comment ?*

-Askip

---

<sup>25</sup> Cela peut conduire au grand écart – that can lead to a large rift/gap

<sup>26</sup> Pierre d'achoppement – stumbling block, obstacle, irreconcilable policy difference

Alain Beuve-Méry : Tout l'intérêt de votre question repose sur le « dans le cas où ». Pour le moment, au sein du PS, on envisage un désistement uniquement en faveur du candidat désigné par le PS.

Si d'aventure les sondages donnaient Jean-Luc Mélenchon loin devant Benoit Hamon, et ce sur le long terme, des interrogations pourraient peut-être voir le jour. Mais tout cela reste par conséquent très hypothétique.

Le Monde le 15 février à 21h10

## TCHAT

*Bonjour, tout d'abord un grand merci pour ce live quotidien. Pour ma part, je ne crois pas une seule seconde au retrait volontaire de JL Mélenchon. Par contre, ne pourrait-on pas avoir une modification d'attitude du PCF avec, en cas de refus de Mélenchon, un soutien de la candidature Hamon? Et, dans un tel cas, le problème des 500 signatures ne redeviendrait-il pas d'actualité pour JL Mélenchon?*

-Manu

Alain Beuve-Méry : En fait, cette démarche est déjà commencée. Un appel circule depuis peu au sein du Parti communiste français (PCF) pour « sortir de l'immobilisme » et pour demander que le PCF se mette en marche pour appuyer une démarche en faveur d'une candidature commune de gauche. En clair, le débat est lancé à l'intérieur du PCF pour un soutien plus explicite à la candidature de Benoît Hamon, et au détriment de celle de Jean-Luc Mélenchon.

En revanche, Jean-Luc Mélenchon, en campagne depuis un an, ne devrait pas avoir de difficultés pour recueillir ses 500 parrainages<sup>27</sup>, compte tenu de la dynamique de sa campagne et des gros efforts faits en amont<sup>28</sup> ...

---

<sup>27</sup> Parrainages – sponsorships

<sup>28</sup> En amont – upstream, further up in the organisation